

Séparer pour mieux unir

La gauche flamande s'est peu préoccupée des revendications flamandes d'autonomie parce qu'elle se focalise sur les questions socioéconomiques. Ce faisant, elle laisse le terrain communautaire à la droite, dont les négociations classiques n'aboutissent pas. Il faut donc proposer une alternative radicale : scinder le pays en deux États associés qui devront mener une politique de coopération.

JEF TURF

L'initiative de *La Revue nouvelle* est très bienvenue. Les mondes politiques dans lesquels vivent les Wallons et les Flamands se sont tellement clivés que même les gens que leurs convictions ancrent à gauche sont à peine au courant de leurs conceptions respectives. Résultat : la prédominance de la droite dans l'ensemble du discours communautaire. Je vais essayer de répondre aux questions posées le plus honnêtement possible et me risquerai en outre à une proposition de réforme de l'État substantielle qui diverge totalement du dialogue raté.

CATHOLICISME CONSERVATEUR, CATHOLICISME PROGRESSISTE

Hypothèse 1 : La prépondérance du catholicisme. Le catholicisme a laissé en Flandre des traces profondes fortement enracinées dans l'histoire ; jusque récemment, il constituait l'un des piliers conservateurs. Dès la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, cette situation a rencontré une opposition à l'intérieur du monde catholique. La figure la plus connue est celle de l'abbé Daens, qui a exercé une certaine influence jusqu'aujourd'hui. On peut considérer le développement de la démocratie chrétienne comme un mouvement de récupération érigé contre la montée du socialisme (le journal *Het Volk* portait le sous-titre « quotidien antisocialiste »), mais ce n'est qu'une partie de la vérité. Il est un fait que, à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, le mouvement ouvrier chrétien a pris une orientation progressiste et a apporté sa contribution aux revendications ouvrières, au combat pour la paix et contre l'armement nucléaire et aussi à la solidarité avec le « tiers monde ». Il n'est pas correct de parler de « gauche » ou de « progressisme » en Flandre sans rapporter, ne fût-ce que

partiellement, cette orientation à la démocratie chrétienne. C'est aussi vrai sur le plan politique et certainement alors qu'on présente la social-démocratie comme la norme de la gauche.

Il est juste de considérer que le monde socialiste, confronté à la domination cléricale, a joué la carte belge, qui, moyennant l'aide des socialistes wallons, lui permettait de compenser sa faiblesse. (Ce n'était pas encore le cas au départ de la Belgique : Edward Anseele n'était pas un supporter enthousiaste de la « Belgique », cette construction artificielle des grandes puissances européennes.) Cette attitude défensive des socialistes flamands est encore présente, plus qu'on ne le dit. À mon avis, c'est une des raisons de la baisse du SP.A. On continue tellement à y compter sur l'appui des socialistes wallons que l'on oublie de professer puissamment et de concrétiser les idées socialistes à l'intérieur de son propre peuple. Cela conduit même à une prise de position hostile par rapport à sa propre Communauté flamande. Le fait qu'on a affaire à deux opinions publiques très divergentes en Flandre et en Wallonie rend cette position des sociaux-démocrates encore plus funeste. Souvenons-nous de l'erreur du même genre qui a été commise lors de l'introduction du droit de vote pour les femmes : les socialistes flamands y étaient opposés en raison de la prétendue domination des chrétiens parmi les femmes. Plutôt des sièges que la démocratie !

La démocratie chrétienne n'a pas commis de telles erreurs : sa puissance et son influence ne reposent pas sur un appui extérieur, mais s'enracinent dans la réalité et les traditions du peuple flamand.

LES ABUS DE LA SOLIDARITÉ

Hypothèse 2 : Les conséquences contreproductives de l'attachement à la solidarité fédérale. Je n'ai aucun problème avec la solidarité, mais bien avec les abus et l'unilatéralisme de la façon dont elle s'exerce. La solidarité existante via des transferts (les mécanismes belges aussi bien qu'européens) est justifiée tant qu'elle est limitée dans le temps, clairement circonscrite avec des objectifs vérifiables. Elle ne l'est pas une fois qu'elle prend une ampleur incontrôlée et illimitée. Le clivage entre pauvres et riches s'accroît également en Flandre. Il est normal qu'on organise en premier lieu la solidarité à l'intérieur de son propre peuple. « *Eigen volk eerst* », c'est une trouvaille du Vlaams Blok, mais c'est un principe universel qui compte et est aussi appliqué en Wallonie. D'ailleurs, toute politique de gauche commence par la solidarité envers son propre peuple. Lutter pour la satisfaction de ses propres besoins, c'est une priorité pour tout peuple (laquelle n'est pas en opposition avec la solidarité envers les autres peuples, puisque leur bien-être est une condition pour le nôtre). Visiblement, ce n'est pas le cas en Flandre, où subsistent d'énormes besoins insatisfaits alors que l'on accepte qu'une aide incontrôlée soit fastueusement dispensée ailleurs.

Ce qui m'étonne fort dans votre seconde hypothèse, c'est que les éventuelles conventions collectives du travail en Flandre soient considérées comme

un déficit de solidarité envers les francophones. Selon ce raisonnement, une Communauté n'aurait pas le droit de déterminer démocratiquement comment elle règle ses rapports sociaux, en fonction de sa propre situation ! Au nom de la solidarité, la Flandre ne pourrait créer aucune législation sociale spécifique. Cela ne me semble ni démocratique ni socialiste. En somme, cela revient à ce que la Wallonie exige le droit de décider de la situation de la Flandre à l'intérieur de la Belgique fédérale.

Je suis également stupéfait de la façon dont les francophones parlent de leur droit à la solidarité financière alors même qu'ils foulent aux pieds la solidarité politique. La façon dont, se posant comme représentants de la Belgique, ils font campagne contre la Flandre dans les institutions européennes, est choquante (pensez au Conseil de l'Europe) et ressentie comme telle par la grande majorité en Flandre. C'est dans le même contexte que s'inscrit, par exemple, l'intervention à la dérobée de Di Rupo auprès du gouvernement hollandais pour s'opposer à la réalisation de la jonction Rhin-Yser, une vieille requête flamande.

Mordre la main de laquelle on revendique une aide, cela ne favorise pas une compréhension réciproque.

ÉCHEC ÉLECTORAL

Hypothèse 3 : Le consentement à l'idéologie social-libérale et à l'État social actif. Sans aucun doute, une cause importante de la déperdition électorale du SP.A est due à l'absence d'une doctrine propre et à l'acceptation dans la pratique des conceptions néolibérales, y compris les lignes directrices de la globalisation : privatisation et dérégulation, qui sont d'ailleurs à la source de la crise que le monde connaît aujourd'hui.

Les libéraux et les chrétiens démocrates ont souscrit à la privatisation de la CGER, ce qui a provoqué la perte d'un instrument important de politique sociale. Ils ont activement contribué à l'exigence européenne de privatisation des services publics. Ils n'ont apporté aucune réponse face à cette offensive libérale. L'État social actif est resté un concept pour la discussion théorique, inopérant pour la politique pratique.

C'est vrai. Mais on peut dire la même chose de la plupart des partis sociaux démocrates en Europe, et le PS n'est pas en reste.

Je ne pense pas que les résolutions dans le sens de l'autonomie flamande auxquelles les socialistes ont souscrit au Vlaamse Raad en 1990 ont quelque chose à voir avec leur échec électoral. D'ailleurs, jusqu'ici, ces résolutions sont restées lettre morte. Elles étaient l'expression d'une grande majorité des Flamands, à laquelle les socialistes se sont ralliés de façon indécise pour les oublier ensuite. Au gouvernement ou au Parlement, il n'est même plus question des exigences équitables de compétences accrues pour les Communautés.

Il en a été autrement des socialistes wallons. Ils se sont activement raliés aux positions wallonnes et ont même joué un rôle de premier plan. On a parfois l'impression d'une compétition parmi les politiques francophones à qui sera le plus antiflamand. Ils font front commun avec le FDF qui déteste la Flandre. Ils ont fait de la Communauté Wallonie-Bruxelles une affaire prioritaire en sous-estimant grandement les conceptions flamandes et les droits des Bruxellois flamands. Ils ont activement contribué à la comédie parlementaire BHV, se sont évertués à la nomination en Flandre de trois bourgmestres qui ont outrepassé la loi, etc. Malgré tout, eux aussi, ils ont récolté une lourde défaite électorale en 2007.

UNE GAUCHE DÉMUNIE

Hypothèse 4: La matrice culturelle ou le rapport entre le mouvement ouvrier et le reste de la population. Je n'ai pas bien compris le sens de cette hypothèse. Si elle signifie que la répression systématique de la langue et de la culture flamandes par l'autorité belge est à la base d'un sentiment national aigu, je peux y souscrire. Mais je ne comprends pas ce que le problème des allochtones vient faire ici. Ce problème est tout autant présent ailleurs (par exemple, aux Pays-Bas, à Bruxelles, en France...). La Flandre est dans sa grande majorité hospitalière pour les allochtones quand ceux-ci consentent à s'intégrer. Des dizaines d'actions et de manifestations ont lieu en faveur des allochtones intégrés qui sont menacés d'expulsion. Les problèmes se développent quand des allochtones refusent de s'intégrer dans notre environnement, quand, fréquemment aidés par les autorités, ils constituent des ghettos qui font en sorte que la population autochtone (souvent pauvre) ne se sent plus chez elle et va chercher son salut chez les aventuriers d'extrême droite. Pourtant, le problème ne se pose pas tant avec les Turcs et les Européens de l'Est, mais surtout avec les francophones qui s'établissent en Flandre, la plupart du temps dans la périphérie bruxelloise, et refusent de s'intégrer.

Ce qui est plus important pour les comportements communautaires, c'est l'absence presque systématique de la Flandre de gauche dans la défense des revendications flamandes justifiées, telles que définies à la quasi-unanimité en 1999. Les sociaux-démocrates prétendent se concentrer sur les questions essentielles, c'est-à-dire sur les problèmes économiques, et moins sur la réforme de l'État, comme si les premiers étaient sans connexion avec la seconde. Cela va si loin que, lors des élections législatives de 2007, à la question « que fait-on avec BHV », le représentant anversois du SP.A répondit : « À ce sujet, tournez-vous vers le Vlaams Belang » !

L'absence de la gauche organisée dans le domaine communautaire laisse ce terrain politiquement sensible à la droite, qui y imprime allègrement sa propre empreinte. C'est un phénomène remarquable : partout dans le monde, la défense des intérêts nationaux est une affaire de la gauche. (Pensons seulement aux Basques, aux Catalans, à la plupart des pays sud-américains... aux

Wallons au temps de Renard et du Mouvement populaire wallon-MPW.) En Flandre, la gauche abandonne la défense de ses intérêts nationaux à la droite.

Selon moi, c'est une des raisons les plus importantes de la sanction électorale du SP.A. Demain, quand l'autonomie accrue de la Flandre deviendra effective, le camp de la gauche risque de ne disposer d'aucune plate-forme originale à partir de laquelle il pourrait pousser plus loin le combat social pour un vivre ensemble démocratique. D'où le ralliement, avec un certain succès, de bon nombre de Flamands de gauche au groupe de Gravensteen.

DIVORCER POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

Hypothèse 5 : L'échec des alliances de gauche. *La Revue nouvelle* a pour but d'entamer un dialogue, « non pas pour tenter de rapprocher les points de vue à n'importe quel prix, mais pour commencer au moins à déterminer les différences d'avis, avant tout pour essayer de les faire émerger ». Je peux souscrire sans réserve. De plus, on procède à partir du constat suivant : « Plus fondamentalement, nous pensons que le système institutionnel belge est arrivé au terme d'une période et doit être repensé, du moins si nous voulons l'adapter aux différents défis auxquels nous sommes confrontés. »

Cela n'a donc plus de sens de poursuivre sur le chemin des réformes classiques, qui doivent conférer petit à petit de nouvelles compétences aux Communautés ou aux Régions. Ici, les plombiers ne sont plus d'aucun secours : l'ensemble de l'édifice est atteint. C'en est fini du petit jeu « oui-non » au cas par cas.

Les deux dernières années ont manifesté, on ne peut plus clairement, que ce type de négociations classiques ne donne pas de résultat et ne fait que renforcer les oppositions. De quel genre d'avenir peut-on alors discuter ? Cela reste passablement obscur. Je n'ai encore vu nulle part de plan élaboré.

À partir de là, à tâtons, je me risque à suggérer une initiative totalement neuve, pour montrer qu'une autre approche est pensable, à condition que la volonté politique existe à cet effet.

Puisque les coalitions gouvernementales et les parlements ne semblent pas à même de capitaliser un quelconque progrès en matière de réforme de l'État, je propose de s'orienter dans une autre direction, en découplant la réforme de l'État des gouvernements. En effet, pour qu'on puisse parler de coopération entre des États associés, encore faut-il que ces derniers existent.

Cela se réalise dans une première phase. Pendant que les gouvernements existants continuent à gouverner, un organe est élu dans les deux Communautés, via l'exercice du droit de vote, avec une double tâche : l'élaboration d'une Constitution pour chaque Communauté et la préparation du partage de l'héritage moyennant négociation entre elles. Donc, une sorte de constitutionnante des Communautés.

C'est sans nul doute un exercice difficile (mais certainement pas sorcier). Le résultat peut être soumis à un référendum dans chaque Communauté.

Deuxième phase : après la division, la coopération. La coopération s'organise entre les États associés souverains, sur la base de leurs Constitutions ; il s'agit d'une coopération d'un type nouveau, adéquate au contexte social, économique, écologique et culturel d'aujourd'hui, et menée par une commission constituée de façon paritaire, responsable de la coordination entre les deux États, en incluant la problématique de la solidarité interrégionale pour les matières qui sont désignées comme restant communes.

Une telle méthode de travail inédite nous épargne : la dispute concernant la définition et l'organisation du fédéralisme ; les différences d'opinion concernant l'introduction artificielle de listes électorales fédérales et la formation, encore plus artificielle, de partis politiques fédéraux ; l'argument selon lequel la crise internationale requiert toute notre attention.

Par ailleurs, restent ouverts des problèmes délicats à résoudre, et non des moindres, notamment : la capitale, commune très vraisemblablement, même s'il s'agit bien de deux États associés ; Bruxelles doit être le moyen d'une coopération intense plutôt que l'objet de querelles. Les droits des minorités doivent être garantis de façon décisive et les lois linguistiques sont à adapter.

Ensuite, les frontières territoriales entre les Communautés, auxquelles il ne faut pas toucher à mon avis. Même pas pour la « dernière fois », en effet, nous n'avons que trop souvent subi une « dernière fois ». Les Bruxellois francophones ne semblent jamais renoncer aux revendications territoriales.

Enfin, la façon dont les États associés autonomes seront représentés dans l'Union européenne et les autres organes supranationaux.

Mon propos est de manifester clairement que nous devons frayer de nouvelles voies, même si celles-ci requièrent des adaptations drastiques de notre façon de procéder. Si nous n'y parvenons pas, je crains que la Belgique actuelle ne s'enfonce de plus en plus dans le chaos et que les habitants de ce pays ne doivent tous payer les pots cassés. L'alternative, c'est le « plan fictif de la RTBF » !

Ma proposition n'est qu'une suggestion, une invitation à chercher de nouvelles voies. Elle prétend seulement signifier que nous devons nous y prendre autrement, et aussi qu'il faut y travailler maintenant. C'est une lourde responsabilité pour la gauche. ■

Traduction : Paul Gérardin